

Bulletin Officiel Canadien

Autorisé par arrêté en conseil et publié une fois par semaine par le Directeur de l'Information pour faire connaître les opérations des différents services du Gouvernement, des Commissions et des Comités créés pour fins de guerre et de reconstruction.

Vol. 1.

Ottawa, mardi, 4 février 1918

N° 19

LE BUREAU DES VIVRES ACCUSE UN SURPLUS

Le dernier rapport annuel contient un état des dépenses et des recettes très satisfaisant.

L'état des dépenses et des recettes du bureau canadien des vivres, tel que soumis dans le rapport annuel des travaux du bureau pour 1918, accuse un surplus de \$39,751.19, produit surtout par la balance du revenu des licences ou permis. Le montant total des dépenses faites par le contrôleur des vivres, du 1er juillet 1917 au 31 janvier 1918, s'est élevé à \$131,143.34. Durant toute cette période, aucun argent n'a été retiré comme revenu, et une forte partie des dépenses a été consacrée au travail de propagande qui s'imposait pour bien faire comprendre à la population le système alors si peu connu de l'épargne de l'alimentation.

HONORAIRES DE PERMIS.

Dans le but de conduire le travail du contrôle des vivres d'une façon démocratique, nombre de comités ont été invités à Ottawa pour aviser le contrôleur quant aux meilleures méthodes à adopter afin d'assurer la plus grande quantité de vivres possible pour l'expédition d'outre-mer, tout en protégeant l'approvisionnement domestique. On a décidé d'exiger des honoraires de permis, afin que le coût de l'administration fût défrayé par les commerces intéressés plutôt que par le public en général. Le rapport des dépenses et des recettes pour la période écoulée entre le 1er février et le 31 décembre 1918, indique que le but proposé a été atteint. Au cours de cette période, on a déboursé \$24,066.70 pour encourager le mouvement des "soldats du sol", \$4,646.44 pour trouver une main-d'œuvre supplémentaire pour les travaux agricoles, \$76,278.46 pour fins éducationnelles et d'information, y compris la publicité, soit un total de \$104,991.60 dépensés pour travaux en dehors des opérations générales du bureau.

CONTRÔLE DES VIVRES.

Les trois moyens employés par le Bureau des vivres pour s'assurer le contrôle de la nourriture dans le Dominion, tel qu'indiqué dans la revue de ses activités en 1918, ont été les suivants:

RESTRICTIONS RÉTABLIES SUR DES IMPORTATIONS EN GRANDE-BRETAGNE

Un certain nombre d'articles sont remis sur la liste contrôlée après avoir été temporairement admis au pays.

LISTE DES MARCHANDISES AFFECTÉES PAR LA DÉCISION

Parlant des restrictions imposées sur les importations britanniques, la mission canadienne du commerce fait remarquer que certaines gens ont à tort prétendu que celles-ci tombaient sous le coup d'une ordonnance récente. Le fait est que, durant la guerre, la Grande-Bretagne avait adopté une liste assez générale d'importations limitées; le journal du Board of Trade britannique en avait publié la dernière liste officielle, le 24 janvier 1918. A la date du 14 novembre suivant, un groupe considérable de commodités diverses ont été exemptées et, le 27 décembre dernier, plusieurs autres restrictions ont été levées, surtout en ce qui concerne les machines.

On n'a pas prétendu à cette époque que ces exemptions pourraient être plus que temporaires. Aussi l'annonce des restrictions nouvelles rétablit pratiquement le contrôle des mêmes marchandises auxquelles on avait accordé temporairement une importation libre.

LA MISSION FRANÇAISE AU CANADA.

Les membres de la délégation française à la tête de laquelle se trouve le général Pau, qui est allé en mission en Australie et en Nouvelle-Zélande, retourneront dans leur pays par voie du Canada et seront les hôtes du Canada durant leur séjour dans ce pays.

La mission est attendue à Victoria, C.-B., vers le milieu de ce mois et à son arrivée se trouvera sir Joseph Pope, sous-secrétaire d'Etat pour les Affaires Extérieures, qui représentera le Gouvernement et accompagnera la mission durant sa tournée au Canada. Elle passera environ vingt jours au Canada pendant lesquels elle visitera Victoria, Vancouver, Winnipeg, Toronto, Ottawa, Montréal et Québec, où les membres de la mission prononceront probablement des discours devant le public.

Accompagnent le général Pau: M. André Siegfried, secrétaire général de la mission, le commandant d'André, et MM. Corbière, Leclercq-Motte, Mathieu et Bader.

La mission s'embarquera à New-York pour la France au commencement du mois de mars.

La Commission chargée du contrôle du sucre annonce qu'à dater du 24 février 1919, toutes les restrictions limitant l'importation et la vente des sirops, mélasses et autres articles du même genre, seront levées.

Les articles ci-dessous énumérés, dont l'importation avait été temporairement permise, seront remis sur la liste des importations prohibées à partir du 1er mars 1919 et on ne pourra les importer qu'après en avoir obtenu un permis spécial:

Acides gras.
Alcool méthylique.
Aluminium, poudre.
Aluminium, produits.
Appareils photographiques.
Armes à feu, carabines et fusils.
Articles plaqués et dorés.
Bains en métal, toutes sortes.
Bascules et balances de toutes sortes.
Bonnets et chapeaux.
Calandres et essoreuses.
Cartouches, toutes sortes et parties.
Chronomètres de toutes sortes, mouvements et parties.
Ciment.
Diatomite, ou terre infusoire.
Electrotypes.
Enveloppes de paille pour bouteilles.
Extincteurs chimiques.
Fil de lin et produits.
Habits, non imperméables.
Harmonicas de bouche.
Images, estampes, gravures et photographies.
Lorgnons et lunettes, complets, ne contenant pas d'or.
Machines à coudre.
Machines à nettoyer par le vide.
Machines à polir, planer ou mouler.

[Suite à la page 2.]

LA VALEUR DE NOTRE PRODUCTION ANIMALE TOUJOURS À LA HAUSSE.

D'après le rapport officiel du Bureau des vivres pour l'année 1918, la valeur de la production animale du Canada a été en augmentant pendant trois années de la guerre et le nombre des animaux d'alimentation sur les fermes canadiennes n'a cessé de s'accroître pendant la même période.

Valeur de la production animale du Dominion:

1916	\$111,331,000
1917	157,415,000
1918	163,488,000

Augmentation des animaux d'alimentation au Canada:

Nombre de vaches laitières en 1914	2,673,000
Nombre de vaches laitières en 1918	3,324,000
Nombre d'autres bœufs en 1914	3,363,000
Nombre d'autres bœufs en 1918	6,507,000
Nombre de moutons en 1914	2,058,000
Nombre de moutons en 1918	3,037,000
Nombre de porcs en 1914	3,434,000
Nombre de porcs en 1918	4,289,000

1. Achat et exportation directs par les représentants des gouvernements alliés.

2. Licences accordées à tous les commerçants du pays et leur réglementation par ordonnance émises directement par le bureau, assurant la responsabilité personnelle des porteurs de licences.

3. Permis d'importation et d'exportation réglementant les commodités d'entrée et de sortie, qui ne sont pas régies par les achats des gouvernements alliés.

"Une autre classe de contrôle, intangible et difficile à définir, a été l'aide volontaire apportée par le peuple canadien, et surtout les femmes" ajoute le rapport. "Ce service a été si démesurément vaste qu'on ne saurait y référer qu'avec fierté et reconnaissance dans une revue comme celle-ci. C'est le pivot sur lequel s'est appuyé cet excellent esprit de volontariat qui a tant caractérisé le contrôle de la nourriture au Canada."

La revue complète de l'œuvre du Bureau des vivres est actuellement sous presse et elle sera publiée sous peu.